



LE POINT DE VUE ACADÉMIQUE

La synthèse des travaux de l'Atelier Finance qui s'est tenu le 25 mars 2021 assigne à la direction financière de l'Entreprise Full-RSE en 2030, la tâche ambitieuse de piloter une performance globale faisant converger les performances financières et extra-financières de l'entreprise. Ce pilotage, encastré dans des institutions normatives et réglementaires à la création desquelles les directions financières auront participé, permettra à l'entreprise d'aligner ses décisions avec sa raison d'être.

La capacité de la direction financière à réussir cette mission suppose que soient résolus d'épineux problèmes. Le premier d'entre eux est la capacité du directeur financier d'aligner les performances économique, sociale et environnementale de l'entreprise. Il me semble que cette capacité dépendra moins des talents du directeur financier que de son habileté à saisir les évolutions sociétales concernant les attentes des parties prenantes, d'où un nécessaire travail de veille pour comprendre l'émergence de nouvelles théories, pratiques et normes, et espérer participer à leur élaboration. Le second problème sera celui de la collecte puis de l'intégration de données hétérogènes, qui pour être idéalement « disponibles », de « qualité » et « auditable » ne risquent pas moins de poser de redoutables problèmes d'interprétation.

La synthèse pêche peut-être par optimisme lorsqu'elle imagine résolu ces différents problèmes à horizon 2030. Je note qu'elle ne mobilise pas le concept de transition, qui vient rappeler le caractère massif, protéiforme et non entièrement maîtrisable des phénomènes dont il s'agit.

Deux thèmes auraient peut-être mérité d'être abordés au cours de la journée. Premièrement, celui de la résilience et du rôle que pourraient jouer les directions financières dans la maîtrise des risques majeurs qui pourraient émerger dans le monde futur : déséquilibres géopolitiques, catastrophes climatiques, etc. Il n'est pas impossible que cela implique de revisiter et d'améliorer les techniques fondamentales de la finance (coût d'actualisation, options réelles, etc.). Deuxièmement, le rôle que la direction financière pourrait jouer dans la transition vers des entreprises mieux adaptées à une société de sobriété, vaudrait aussi d'être considéré.

HÉLÈNE RAINELLI-WEISS, IAE DE RENNES